

Demande du pass sanitaire en ligne, ne vous faites pas avoir !

De nombreuses personnes ont signalé à la Police nationale avoir reçu un mail frauduleux, leur demandant des informations personnelles à propos du pass sanitaire.

Une suspicion de fraude au pass sanitaire

À première vue, le mail semble émaner d'un service de la Police Nationale, à une exception près : l'adresse termine par "police-national.fr". Le mail prévient son récepteur qu'il est la cible d'une enquête le concernant sur la fraude au pass sanitaire. La fraude au pass sanitaire est un délit dont la peine peut aller jusqu'à trois ans de prison et 45.000 euros d'amende.

Le mail vous demande d'envoyer soit une capture d'écran de votre pass sanitaire, soit une photo du pass sanitaire version papier, soit une version pdf de votre pass sanitaire, ainsi qu'une photocopie recto-verso de votre carte d'identité et une photo de vous, tenant votre carte d'identité. Une fois ces informations envoyées, en plus de vous voler vos informations personnelles, le pirate derrière ce mail pourra vous demander de lui verser une somme d'argent prétextant que votre pass sanitaire est frauduleux.

Tentative d'extorsion

« Des faux emails usurpant la Police Nationale ont été signalés concernant une fausse fraude au passe sanitaire. Ces faux emails ont pour objectif de dérober vos données personnelles et de réaliser une extorsion », explique le Commandement de la Gendarmerie Nationale dans le cyberspace sur twitter. La Gendarmerie appelle tous les récepteur de ce mail à le signaler sur signa-spam.fr et de ne surtout pas y répondre.

Après avoir reçu ce mail, le militant LGBT Maxime Haes l'a publié sur son compte twitter appelant ses abonnés à ne pas tomber dans le panneau. D'après le militant, il s'agit de « la tentative de phishing la plus réaliste » qu'il ait pu recevoir. Plus tard, le militant a publié des captures d'écran de mails de la personne derrière l'arnaque lui demandant de supprimer son tweet.